

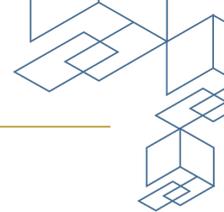
TAUX FIXE PLUS 2023 (C)

- **TITRES DE CRÉANCE** de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie⁽¹⁾ et bénéficiant d'une protection du capital à l'échéance⁽²⁾.
- **PÉRIODE DE COMMERCIALISATION** : Du 07 décembre 2022 au 31 janvier 2023 (inclus). Durant cette période, le prix d'offre sera fixé à 100% de la valeur nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout Titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la Période d'Offre ou sera conservé en inventaire.
- **DURÉE D'INVESTISSEMENT CONSEILLÉE** : 5 ans
En cas de revente avant la date de remboursement final, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori.
- **CADRE D'INVESTISSEMENT**: Comptes-titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- « Taux Fixe Plus 2023 (C) » est un produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type « Indice »
- **ISIN** : FR001400EIM9
- **COTATION** : Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
- **PRODUIT ÉMIS PAR CREDIT SUISSE AG⁽³⁾, AGISSANT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SA SUCCURSALE DE LONDRES.** L'investisseur est soumis au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution de l'Émetteur.

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date d'échéance ou de remboursement anticipé automatique. L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution de l'Émetteur. Pour les autres risques de perte en capital, voir pages suivantes.

⁽²⁾ La protection de capital à l'échéance s'entend hors frais applicables au cadre d'investissement, ni prélèvements sociaux et fiscaux, et sauf défaut de paiement, faillite ou mise en résolution de l'Émetteur.

⁽³⁾ Credit Suisse AG : Moody's A3 / Standard & Poor's A- / Fitch BBB+. Notations en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure le 05 décembre 2022. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.



LES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale des titres de créance « Taux Fixe Plus 2023 (C) » soit 1 000 EUR multipliée par le nombre de Titres. Le montant remboursé est brut hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement (ni des frais d'entrée/d'arbitrage et de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription et de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux). Les Taux de Rendement Annuel (« TRA ») sont nets de frais de gestion pour les contrats d'assurance vie/capitalisation ou net de droits de garde en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1,00% annuel), mais sans prise en compte des autres frais, de la fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement. Ils sont calculés pour un investissement entre la date de constatation initiale⁽¹⁾ (soit le 31/01/2023) et la date d'échéance⁽¹⁾. En cas d'achat après le 31/01/2023 et/ou de vente du titre de créance avant la date d'échéance⁽¹⁾ (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance vie ou de capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance vie), les Taux de Rendement Annuel⁽²⁾ effectifs peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. **De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. Les avantages du titre de créance profitent aux seuls investisseurs qui conservent l'instrument financier jusqu'à son échéance effective. Le rendement réel du produit peut également être impacté de manière négative par l'inflation.**

Pour un investissement dans « Taux Fixe Plus 2023 (C) », vous êtes exposés pour une durée de 5 ans à l'évolution de la performance positive ou négative de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR (dividendes non réinvestis dans l'Indice ; code Bloomberg : SX5E Index ; sponsor : STOXX ; www.stoxx.com).

... avec un coupon fixe garanti de 20,00%⁽²⁾ (soit 4,00% par année écoulée) versé le 07 février 2028.

... avec un objectif de coupon conditionnel de 2,50%⁽²⁾ (soit 0,50% par année écoulée) si l'indice clôture le 31 janvier 2028 à un niveau supérieur ou égal à 120% de son Niveau Initial⁽³⁾.

... avec un remboursement de l'intégralité du capital⁽²⁾ à l'échéance si l'investisseur conserve son investissement jusqu'à la date d'échéance (le 07/02/2028) et hors défaut de paiement et/ou faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur.

Les titres de créance « Taux Fixe Plus 2023 (C) » peuvent être proposés comme un actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support « Taux Fixe Plus 2023 (C) » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. L'émetteur ne s'engage pas sur l'éligibilité des titres dans des contrats d'assurance-vie. La détermination de cette éligibilité est du ressort de l'assureur. Il est précisé que l'Assureur d'une part et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'Assureur.**

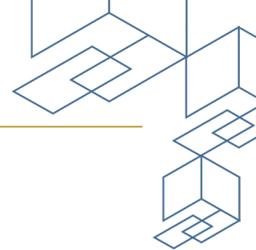
SCHÉMA DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Le montant du remboursement et l'ensemble des données sont présentés hors fiscalité applicable et/ou frais et commissions liées au cadre d'investissement, et calculé sur la base de la valeur nominale de « Taux Fixe Plus 2023 (C) ». Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽³⁾ Veuillez vous référer à la page 3 pour les détails sur la détermination du Niveau Initial.



MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Détermination du Niveau Initial

Le Niveau Initial correspond au niveau de clôture de l'indice
EURO STOXX 50 Price EUR le 31/01/2023.

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À la date de constatation finale, le 31 janvier 2028, on compare le niveau de clôture de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR à son Niveau Initial :

Cas favorable : Si l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau supérieur ou égal à 120% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾, le 07 février 2028 :

L'intégralité du capital initial
+
Un coupon fixe garanti de 20,00%
+
Un coupon conditionnel de 2,50%

(soit un gain de 22,50% et un Taux de Rendement Annuel net de 3,08%⁽²⁾)

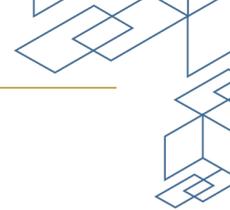
Cas défavorable : Si l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau strictement inférieur à 120%, l'investisseur reçoit⁽¹⁾, le 07 février 2028 :

L'intégralité du capital initial
+
Un coupon garanti de 20,00%

(soit un gain de 20,00% et un Taux de Rendement Annuel net de 2,66%⁽²⁾)

⁽¹⁾ Hors défaut de paiement et/ou faillite et hors mise en résolution de l'Émetteur.

⁽²⁾ En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte-titres. TRA nets hors autres frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement et/ou faillite de l'Émetteur. Les TRA sont calculés à partir de la date de constatation initiale (soit le 31/01/2023) jusqu'à la date d'échéance⁽¹⁾. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.



AVANTAGES, INCONVÉNIENTS ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

AVANTAGES :

- À la date de constatation finale⁽¹⁾ si l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau supérieur ou égal à 120% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit un coupon de 2,50%.
- À la date de constatation finale⁽¹⁾, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initialement investi majoré d'un coupon fixe garanti de 20,00%, hors cas de défaut de paiement, de faillite, ainsi que de mise en résolution de l'Émetteur (soit un Taux de Rendement Annuel net maximum de 3,08%⁽²⁾).

INCONVÉNIENTS :

- « Taux Fixe Plus 2023 (C) » présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente). La valeur du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au montant du Capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la date de remboursement final⁽¹⁾, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celle-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final⁽¹⁾.
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de paiement et/ou de faillite et/ou de mise en résolution (qui induit un risque de non remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR, du fait du mécanisme de plafonnement des gains à 2,50% (soit un Taux de Rendement Annuel net maximum de 3,08%⁽²⁾).
- L'investisseur ne perçoit pas les dividendes éventuellement détachés par les actions composant l'Indice. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à la performance d'un indice dividendes réinvestis.
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi dans le produit au 31/01/2023 au plus tard, et conservant le produit jusqu'à son échéance effective.
- Le rendement de Taux Fixe Plus 2023 (C) à échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de 120% par rapport à son Niveau de Référence Initial. La valorisation du produit en cours de vie peut varier de manière indépendante du Sous-Jacent.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES :

Conformément à l'article 14 du Règlement délégué n° 2019/979, les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base et des Conditions définitives, disponibles sur le site <https://derivatives.credit-suisse.com/countryselect/fr>.

Ces risques sont notamment :

- **Risque de crédit** : En cas d'insolvabilité de l'Émetteur, les investisseurs pourraient perdre l'ensemble ou une partie du capital investi indépendamment de tout autre facteur favorable pouvant impacter la valeur du produit, tel que la performance des actifs sous-jacents.
- **Cas de défaut et absence de bénéfice d'une clause de défaut croisé** : le produit ne bénéficie pas d'une clause de défaut croisé avec les autres dettes d'emprunt de l'Émetteur. En outre, un manquement de l'Émetteur à l'une quelconque de ses obligations en vertu du produit (autre qu'un manquement de l'Émetteur à son obligation de payer tout montant dû en vertu du produit à un investisseur dans les 30 jours suivant la date d'exigibilité) ne constituera pas un Cas de Défaut au regard du produit. En conséquence, nonobstant un tel manquement par l'Émetteur à ses obligations en vertu du produit, les investisseurs ne pourront pas exiger le remboursement de tout montant dû autrement qu'aux dates de remboursement prévues.
- **Risque de liquidité** : Même si un marché secondaire existe, il peut ne pas fournir suffisamment de liquidités pour permettre aux investisseurs de vendre ou négocier le produit facilement. L'absence de liquidité peut avoir un effet négatif sur la valeur du produit dans la mesure où les investisseurs ne pourront pas nécessairement vendre le produit aisément ou à des prix permettant aux investisseurs de réaliser le rendement escompté. En conséquence, les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement.
- **Exposition à la performance de l'indice sous-jacent** : La performance des actions composant l'indice dépend de facteurs macroéconomiques, tels que les taux d'intérêts et les niveaux de prix sur les marchés de capitaux, les évolutions des taux de change, des facteurs politiques, ainsi que des facteurs spécifiques aux entreprises, comme la situation financière, la situation commerciale, la situation en matière de risque, la structure de l'indice et la politique en matière de distributions. En outre, le sponsor de l'indice peut modifier les composants dudit indice ou apporter d'autres changements d'ordre méthodologique susceptible de changer le niveau d'un ou plusieurs composants. Ces modifications peuvent avoir un impact négatif sur le niveau dudit indice, et nuire ainsi à la valeur et au rendement du produit.
- **Risque de taux** : Toute modification des taux d'intérêt peut affecter négativement la valeur du produit.
- **Risque de conflits d'intérêts potentiels** : L'émetteur et l'agent de calcul de ce produit appartiennent au Groupe Credit Suisse. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte-titres. TRA nets hors autres frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement et/ou faillite de l'Émetteur. Les TRA sont calculés à partir de la date de constatation initiale (soit le 31/01/2023) jusqu'à la date d'échéance⁽¹⁾. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

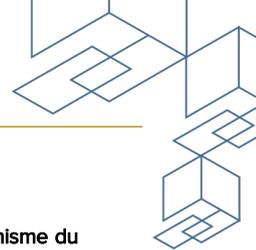
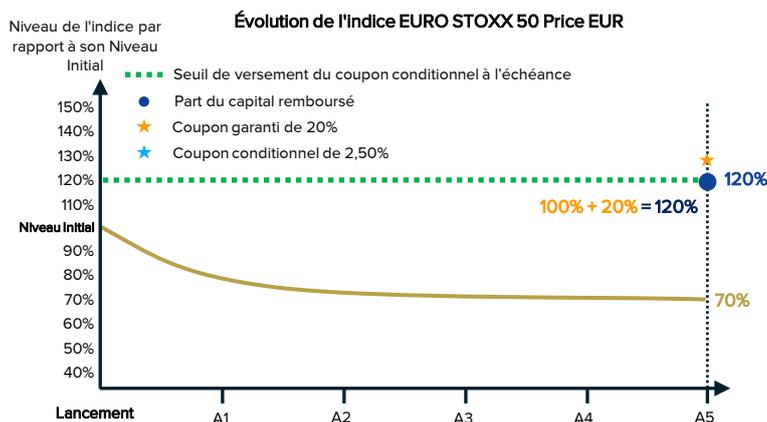


ILLUSTRATION DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

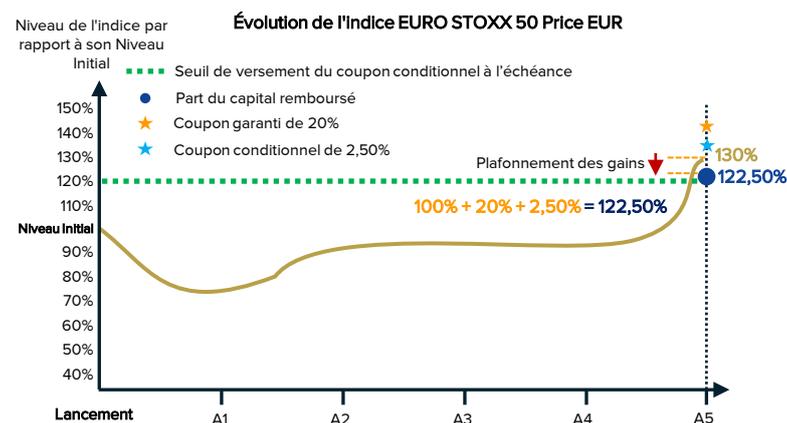
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À la date de constatation finale⁽¹⁾, l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau strictement inférieur à 120% de son Niveau Initial



À la date de constatation finale⁽¹⁾, l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau strictement inférieur à 120% de son Niveau Initial (70% dans cet exemple). L'investisseur récupère alors l'intégralité de son capital initialement investi majoré du coupon fixe garanti de 20,00%.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de 2,66%⁽²⁾, contre un Taux de Rendement Annuel net de -7,79%⁽²⁾ pour un investissement direct dans l'indice EURO STOXX 50 Price EUR, du fait du **mécanisme de remboursement à l'échéance du produit « Taux Fixe Plus 2023 (C) »**.

SCÉNARIO FAVORABLE : À la date de constatation finale⁽¹⁾, l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau supérieur ou égal à 120% de son Niveau Initial



À la date de constatation finale⁽¹⁾, l'indice EURO STOXX 50 Price EUR clôture à un niveau supérieur à 120% de son Niveau Initial (130% dans cet exemple). L'investisseur récupère alors l'intégralité de son capital initialement investi majoré du coupon fixe garanti de 20,00% ainsi que du coupon conditionnel de 2,50%.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de 3,08%⁽²⁾, contre un Taux de Rendement Annuel net de 4,31%⁽²⁾ pour un investissement direct dans l'indice EURO STOXX 50 Price EUR, du fait du **mécanisme de remboursement à l'échéance du produit « Taux Fixe Plus 2023 (C) »**.

Source : Equitim

LE RENDEMENT DU PRODUIT « Taux Fixe Plus 2023 (C) » EST TRÈS SENSIBLE À UNE FAIBLE VARIATION DU NIVEAU DE L'INDICE AUTOUR DE 120% DE SON NIVEAU DE RÉFÉRENCE À LA DATE DE CONSTATATION FINALE⁽¹⁾

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ En prenant comme hypothèse 1,00% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou de droits de garde en compte-titres. Les TRA sont nets hors autres frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement, et hors défaut de paiement et/ou faillite et/ou mise en résolution de l'Émetteur. Les TRA sont calculés à partir de la date de constatation initiale (soit le 31/01/2023) jusqu'à la date d'échéance⁽¹⁾. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

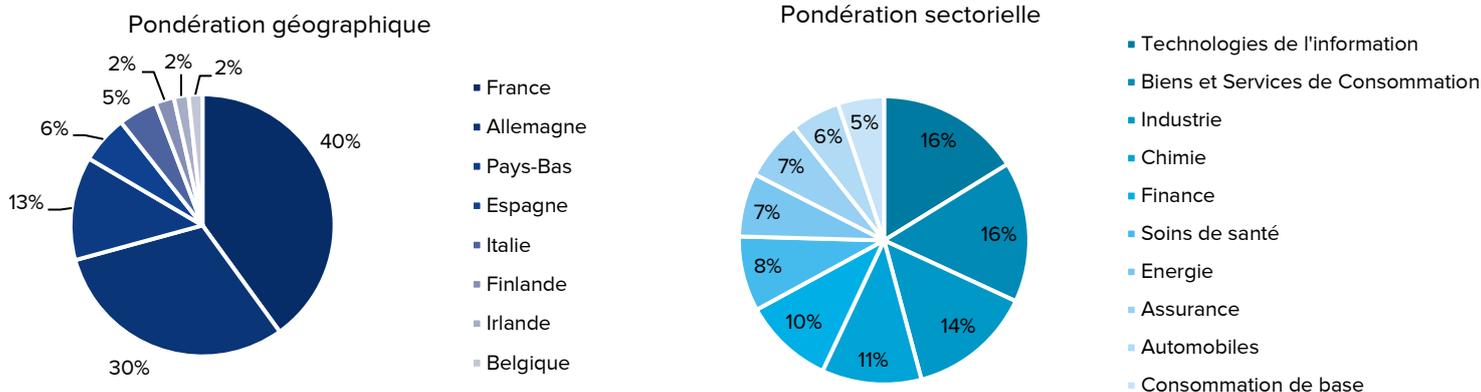
LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST ÉGALEMENT VALABLE POUR CE QUI EST DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

ZOOM SUR EURO STOXX 50 PRICE EUR

L'indice **EURO STOXX 50 Price EUR**, dividendes non réinvestis, est l'indice de référence européen pour la zone euro et offre une représentation des valeurs vedettes des supers-secteurs de la région. L'indice couvre 50 actions de 8 pays de la zone euro : Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas et Espagne.

C'est l'un des indices les plus liquides de la zone euro, il est pondéré par la capitalisation boursière et les dividendes ne sont pas réinvestis dans l'indice.

Pour plus d'information sur l'indice, veuillez consulter le site : <https://www.boursorama.com/bourse/indices/cours/2cSX5E/>



Source : Bloomberg Finance L.P., au 05/12/2022

ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50 PRICE EUR ENTRE LE 02/12/2012 ET LE 02/12/2022



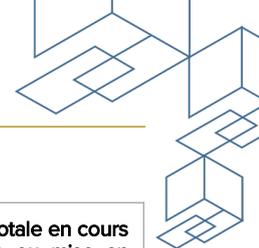
Source : Bloomberg Finance L.P., au 05/12/2022

PERFORMANCE DE L'INDICE EURO STOXX 50 PRICE EUR

Performances au 02/12/2022	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
EURO STOXX 50 Price EUR®	-3,17%	+9,68%	+12,77%	+54,04%

Source : Bloomberg Finance L.P., au 02/12/2022

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Credit Suisse AG n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

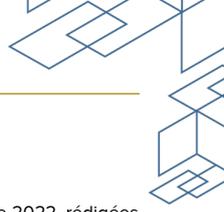


CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

FORME	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et une protection du capital à l'échéance (hors défaut de paiement, faillite ou mise en résolution de l'Émetteur).
ÉMETTEUR	Crédit Suisse AG ⁽¹⁾ , agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres.
DISTRIBUTEUR	EQUITIM, Prestataire de Service d'Investissements agréé par l'ACPR sous le numéro 11283.
SOUS-JACENT	L'indice EURO STOXX 50 Price EUR (dividendes non réinvestis dans l'indice ; code Bloomberg : SX5E Index ; sponsor : STOXX ; www.stoxx.com)
DEVISE	Euro (EUR - €)
MONTANT D'ÉMISSION	30 000 000 EUR (La taille de cette émission de Titres n'implique en aucune manière l'expression de l'émetteur quant au niveau probable de souscription (et aucune supposition ne doit en conséquence être faite par des investisseurs potentiels à cet égard).
VALEUR NOMINALE	1 000 EUR
DROIT APPLICABLE	Droit français
DATE D'ÉMISSION	07/12/2022
PRIX D'ÉMISSION	100% de la Valeur Nominale
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 07/12/2022 au 31/01/2023 (inclus). Durant cette période, le prix d'offre sera fixé à 100% de la valeur nominale. L'Émetteur se réserve le droit de mettre fin à l'offre de manière anticipée à tout moment. Tout Titre non vendu fera l'objet d'une annulation à l'issue de la Période d'Offre ou sera conservé en inventaire.
DÉTERMINATION DU NIVEAU INITIAL	Le Niveau Initial correspond au niveau de clôture de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR le 31/01/2023.
DATE DE CONSTATATION FINALE	31/01/2028
DATE D'ÉCHÉANCE	07/02/2028
SEUIL DE VERSEMENT DU COUPON CONDITIONNEL À L'ÉCHÉANCE	120% du Niveau Initial de l'indice EURO STOXX 50 Price EUR
COMMISSION DE SOUSCRIPTION/RACHAT	Néant
ÉLIGIBILITÉ	Contrat d'assurance vie ou de capitalisation et/ou compte-titres
OFFRE AU PUBLIC DONNANT LIEU À LA PUBLICATION D'UN PROSPECTUS :	Oui - France
FRAIS D'INVESTISSEMENT	Selon les supports et les contrats. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions.
COTATION	Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
COMMISSION DE DISTRIBUTION	Credit Suisse Bank (Europe) SA paiera aux distributeurs concernés une rémunération de 1,50% (TTC) par an au maximum (calculée sur la base de la durée maximale des Titres), du montant total des Titres effectivement placés par ces distributeurs.
PUBLICATION DE LA VALORISATION	Valorisation quotidienne publiée sur les pages Bloomberg, Telekurs et Reuters. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence.
DOUBLE VALORISATION	Une double valorisation est établie par Finalyse (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à l'entité Credit Suisse International ou à une autre entité du groupe Credit Suisse.
MARCHÉ SECONDAIRE	Dans des conditions normales de marché, Credit Suisse Bank (Europe) S.A. fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Fourchette de liquidité: le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1% au cours de vente.
AGENT DE CALCUL	Crédit Suisse International, ce qui peut être source d'un conflit d'intérêts ⁽²⁾ .
CODE ISIN	FR001400EIM9

⁽¹⁾ Credit Suisse AG : Moody's A3 / Standard & Poor's A- / Fitch BBB+. Notations en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure le 05/12/2022. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.

⁽²⁾ Les conflits d'intérêts seront gérés suivant la réglementation en vigueur.



AVERTISSEMENTS

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Cadre de distribution : Le produit « Taux Fixe Plus 2023 (C) » décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives en date du 07 décembre 2022, rédigées dans le cadre du Prospectus de base de l'Émetteur composé du [Document d'enregistrement](#) approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) le 10 juin 2022, et complété par des suppléments en date du [9 août 2022](#), du [17 novembre 2022](#), et du [2 décembre 2022](#), ainsi que la [Note relative aux valeurs mobilières](#) approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) comme étant conforme au Règlement 2017/1129 (le "Règlement Prospectus") en date du 29 juillet 2022. Cette approbation du Prospectus de Base par l'AMF, pour la Note relative aux valeurs mobilières, et la CSSF pour le Document d'enregistrement, ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur le produit Taux Fixe Plus 2023 (C). Les Conditions Définitives et le Prospectus de base doivent être lus conjointement pour obtenir une information complète sur les caractéristiques et modalités du produit. Les investisseurs potentiels sont invités à lire la documentation juridique du produit (composée du Prospectus de Base et des Conditions Définitives) avant de prendre leur décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés au produit. Des suppléments complémentaires au Prospectus de base pouvant éventuellement être adoptés avant la clôture de la période d'offre ou l'admission aux négociations du produit sur un marché réglementé, les investisseurs sont invités à se référer au site <https://derivative.credit-suisse.com/fx/fr/fr> où de tels suppléments seront publiés avant de prendre leur décision d'investissement.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le présent document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 – 28 de son Règlement général. Les Conditions Définitives d'Emission et le Prospectus de base sont disponibles gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Bank (Europe) SA, 86 Boulevard Haussmann 75008 Paris, et sur le site de Crédit Suisse (<https://derivative.credit-suisse.com/fr/fr/fr> pour la Note relative aux valeurs mobilières et les Conditions définitives; et <https://www.credit-suisse.com/about-us/en/investor-relations/financial-regulatory-disclosures/regulatory-disclosures/company-registration-documents.html> pour le Document d'enregistrement et ses suppléments).

L'acheteur du produit « Taux Fixe Plus 2023 (C) » s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité.

Hors frais et/ou fiscalité applicable : l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Crédit Suisse et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Crédit Suisse ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Credit Suisse, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Un document d'information clés détaillant les informations spécifiques du produit est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://derivative.credit-suisse.com/fr/fr/fr>.

Le présent document a été préparé par Credit Suisse Bank (Europe) SA, Succursale de Paris. Credit Suisse Bank (Europe) SA, Succursale de Paris est un établissement de crédit agréé par la Banque Central Européenne et supervisée par la Banque d'Espagne sous le n°0243 et par la Comision Nacional Del Mercado de Valores (CNMV) pour la fourniture de services d'investissement, ainsi que par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document a été préparé exclusivement à des fins d'information. Il ne saurait être interprété comme une recommandation personnelle concernant des instruments financiers ou des stratégies d'investissement qui pourraient être évoquées dans son contenu ou comme une offre ou une sollicitation en vue de la conclusion d'une transaction sur instruments financiers ou une offre ou une sollicitation de souscrire un service financier.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des personnes Non-ressortissantes des États-Unis (« Non US Persons » tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Avertissement relatif à l'indice : STOXX Limited, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données n'ont pas d'autre lien avec l'Émetteur que la licence qui a été attribuée pour l'Indice et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec les Titres.

STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données :

- n'assurent aucune activité de sponsoring, promotion, vente ou recommandation quant aux Titres.
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne les Titres ou quelque autre titre que ce soit.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant à la date de lancement, à la quantité ou au prix des Titres, et ne prennent aucune décision à ce sujet.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation des Titres.
- ne prennent pas en considération (et ne sont pas tenus de le faire) les besoins des Titres ou de leurs titulaires pour déterminer, composer ou calculer l'Indice.

STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne donnent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (pour négligence ou autre) concernant les Titres ou leur performance. STOXX n'assume aucune relation contractuelle avec les acquéreurs des Titres ou d'autres tiers. En particulier, STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et déclinent toute responsabilité concernant : les résultats devant être obtenus par les Titres, le titulaire de Titres ou toute autre personne impliquée dans l'utilisation de l'Indice et des données incluses dans celui-ci; l'exactitude, la ponctualité et l'exhaustivité de l'Indice et des données qu'il contient;

- la négociabilité de l'Indice et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière;
- les performances des Titres en général. » STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne donnent aucune garantie et déclinent toute responsabilité pour toute erreur, omission ou interruption de l'Indice ou de ses données;
- En aucun cas, STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne peuvent être tenus pour responsables (par négligence ou d'une autre manière) de quelque gain manqué que ce soit. Il en va de même pour toute perte ou tout dommage indirect, punitif, spécial ou consécutif résultant de telles erreurs, omissions ou interruptions de l'Indice et de ses données ou lié aux Titres de façon générale, même si STOXX, Deutsche Börse Group et leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données sont conscients que de tels dommages ou pertes peuvent survenir.

Le contrat de licence entre l'Émetteur et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des titulaires de Titres ou de tiers.

La présente brochure est consultable sur le site extranet d'Equitim : <http://extranet.equitim.fr/>

Siège social : Société Equitim, 52 avenue André Morizet - 92100 Boulogne-Billancourt.
Société par Actions Simplifiée au capital de 927 369 euros.

Numéro SIRET : 50093363500020

Entreprise d'investissement agréée en 2013 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le numéro 11283 et contrôlée par cette même autorité et l'Autorité des Marchés Financiers.